

INITIATION À LA MUSIQUE ANCIENNE

Durée : 1 an | Entre 30mn et 1h30 hebdomadaires, selon le parcours établi

Objectifs pédagogiques

Initiation à l'interprétation des répertoires anciens

- Initiation à la musique ancienne sur instrument moderne
Travail sur le style, le phrasé, les articulations, les dynamiques, l'organologie, les tempéraments et l'ornementation | Découverte des traités et autres sources | Lien musique et danse....
Ateliers d'initiation à l'instrument ancien
- Initiation à l'ornementation
Etude pratique de l'ornementation, de la diminution, des agréments en fonction des styles et des époques.
- Initiation à la basse continue
Ateliers pratiques et théoriques sur divers thèmes
- Cours de musique d'ensemble (orchestre, consort, sonate...)

Parcours individualisé établi en début d'année par la coordinatrice du département de musique ancienne

Suivi pédagogique

ECHÉANCES DE FIN D'ANNÉE

↳ Examen de fin d'année

Epreuves déterminées en fonction du parcours spécifique de l'étudiant

Décisions du jury, récompenses décernées

⇒ obtention de l'UV d'initiation à la musique ancienne avec mention TB ou B

Admission Inscription

- Dans le dossier d'inscription au concours d'entrée en DEM d'instrument, une fiche particulière est à renseigner (3 vœux à exprimer par le candidat, au sein d'une liste d'options).
- Les élèves reçus au concours d'entrée du DEM d'instrument sont affectés dans l'une de ces disciplines optionnelles par la direction, en fonction des vœux exprimés et des places disponibles.